

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles
Référént : Madame Collange
04 90 49 35 50
petrdupaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 05/05/2021
à
Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

CONSEIL SYNDICAL DU 13 AVRIL 2021

2021.012 – LANCEMENT DE L'ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DU PAYS D'ARLES

Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Présents	Suppléants	Procurations	Absents	
17	0	1	7	18 POUR

La séance s'est tenue en présentiel et en visio-conférence, en application de la délibération du 30 novembre 2020 déterminant les règles d'organisation d'une séance de l'assemblée délibérante en visio-conférence.

Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT (en visio), Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Christian GILLES, Monsieur Hervé MISTRAL (visio), Monsieur Jean-Michel JALABET (visio),

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Hervé CHERUBINI,

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN (en visio), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,

Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Madame Françoise FAVIER, Madame Laurie PONS

TPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Yves PICARDA,

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Bernard WIBAUX,

Procurations : Monsieur Fabien BOUILLARD à Monsieur Lucien LIMOUSIN

.....

Rapporteur : Marie-Rose LEXCELLENT

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



CONSEIL SYNDICAL DU 13 AVRIL 2021

2021.012 – LANCEMENT DE L'ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DU PAYS D'ARLES

Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Présents	Suppléants	Procurations	Absents	
17	0	1	7	18 POUR

La séance s'est tenue en présentiel et en visio-conférence, en application de la délibération du 30 novembre 2020 déterminant les règles d'organisation d'une séance de l'assemblée délibérante en visio-conférence.

Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT (en visio), Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Christian GILLES, Monsieur Hervé MISTRAL (visio), Monsieur Jean-Michel JALABET (visio),

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Hervé CHERUBINI,

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN (en visio), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,

Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Madame Françoise FAVIER, Madame Laurie PONS

TPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Yves PICARDA,

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Bernard WIBAUX,

Procurations : Monsieur Fabien BOUILLARD à Monsieur Lucien LIMOUSIN

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Marie-Rose LEXCELLENT

Suite à la précédente délibération, il est proposé au Conseil syndical d'approuver l'élaboration d'un PCAET à l'échelle du Pays d'Arles selon les modalités suivantes :

- Un pilotage par la commission « Transition Energétique et Ecologique » du PETR
- Une concertation visant les publics suivants :
 - o Elus et agents des communes et des EPCI,
 - o Les associations et acteurs de protection de l'environnement et du patrimoine,
 - o Les acteurs socio-économiques,
 - o Les citoyens.

Le budget de la concertation et de la communication du PCAET est estimé à 30 000 € dont 20 000 € seront subventionnés par l'ADEME.

- L'élaboration du PCAET sera conduite par les deux agents du PETR en charge de cette thématique en parallèle leur action d'animation, d'accompagnement des acteurs et la conduite de projets opérationnels. La chargée de mission en charge de l'animation du Conseil

- de développement du Pays d'Arles sera fortement mobilisée pour la concertation. Un stagiaire en Master 2 viendra en 2021 renforcer l'équipe sur le sujet de la concertation durant 6 mois.
- L'évaluation environnementale stratégique, obligatoire dans le cadre d'un PCAET, sera confiée à un prestataire et est évaluée à 25 000 €.
- Le calendrier prévisionnel suivant :

	2021												2022											
	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Jun	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Jun	Juil	août	sept	oct	nov	
Délibération de lancement																								
Évaluation environnementale stratégique																								
Diagnostic territorial climat air énergie																								
Rédaction et validation de la stratégie																								
Élaboration du plan d'action et du suivi évaluation																								
Concertation avec le public																								
Consultation des bureaux des intercommunalités																								
Arrêt du projet de PCAET																								
Avis Région et État																								
Avis de l'Autorité environnementale																								
Participation électronique du public																								
Adoption et publication																								

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir,

- 1 - **AUTORISER** le Président du PETR à entreprendre toutes démarches relatives à la procédure d'élaboration du PCAET et à signer tous documents s'y rapportant ;
- 2 - **SOLLICITER ET ACCEPTER** des subventions auprès des collectivités partenaires pour la révision du PCAET ;
- 3 - **AUTORISER** le lancement d'un marché à procédure adaptée pour l'évaluation environnementale ;
- 4 - **INDIQUER** que la délibération et son annexe constituent la déclaration d'intention réglementaire et à ce titre qu'elles soient publiées sur le site du PETR ;
- 5 - **PRÉCISER** que les crédits nécessaires à la mise à jour du PCAET sont inscrits au budget de l'exercice et suivants.

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président

